

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 décembre 2023

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 23
Votants : 27

N°2023/DELIB/066

Objet :
*Modification du tableau
théorique des effectifs*

Rapporteur :
Antonio MUGA

L'An deux mille vingt-trois, le cinq décembre à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment
convoqué le 28 novembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit
par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Présents : Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Jean-Michel MARLOT, Antonio MUGA, Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Raymond KARASZI, Francine DENEUX Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Christophe LACROIX, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Françoise VIRLOUVET, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations : Liliane DIAZ donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Christine WINKELMANN donnant procuration à Sylvette GILL, Renée SOVERA donnant procuration à Francine DENEUX, Christiane VEZIAN donnant procuration à Raymond KARASZI.

Absents excusés : NEANT

**Considérant la désignation de Madame Isabelle LATARD,
comme secrétaire de séance,**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération du 15 juin 2023 établissant le tableau théorique des effectifs de la Commune de Camaret-sur-Aigues,

Vu les dispositions statutaires applicables aux différents agents de la commune en matière d'évolution de carrières,

Considérant l'intégration au tableau théorique des avancements de grade,

Considérant que les crédits seront inscrits au budget primitif 2023 au chapitre 012,

Considérant la présentation de ces modifications aux membres du Comité Social Territorial réunis en date du 10 novembre 2023,

DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter l'intégration au tableau théorique des avancements de grade,
- D'accepter la suppression des postes suivants :
 - 1 poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe de catégorie C à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires,
 - 1 poste d'adjoint technique territorial de catégorie C à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires,
 - 2 postes d'adjoint technique territorial de catégorie C à temps complet.
 - 1 poste de puéricultrice de classe normale à temps complet
- D'accepter le nouveau tableau théorique des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire



Isabelle LATARD,
Secrétaire de séance

Publié sur le site de la commune le :

Transmis en Préfecture de Vaucluse le :

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.





ANNEXE - Tableau des effectifs théoriques au 5 décembre 2023

Grades	cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont Temps Non Complet										
				17.5h/sem	20h/sem	23.5h/sem	30h/sem	31.5h/sem	32h/sem	33h/sem				
Non permanent														
Collaborateur de cabinet	A	1	1											
Emploi fonctionnel														
D.G.S.	A	1	1											
Filière Administrative														
Attaché Territorial principal	A	1	1											
Attaché Territorial	A	4	3											
Rédacteur	B	1	1											
Adjoint Administratif prcp 1ère classe	C	4	4											
Adjoint Administratif prcp 2ème classe	C	1	0											
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1											
Filière Technique														
Technicien principal de 1ère classe	B	3	3											
Agent de Maitrise principal	C	1	1											
Agent de Maitrise	C	2	1											
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3	2											
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	8	7											
Adjoint technique territorial	C	15	13		0		1							
Adjoint technique territorial	C	15	13		0		1							
Filière Sociale & Médico-social														
Puéricultrice territoriale	A	1	0											
infirmier de soins généraux	A	1	1											
Assistant socio Educatif	A	1	0											
Educ. jeunes enfants	A	2	1											
Aux. de puériculture de classe supérieure	B	2	2											
Aux. de puériculture de classe normale	B	5	2											
A.T.S.E.M pcpl 1ère classe	C	5	5											
Filière Culturelle														
Bibliothécaire territorial	A	1	1											
Filière Sportive														
Opérateur principal des APS	C	1	1											
Filière Animation														
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1											
Animateur principal de 2ème classe	B	1	1											
Animateur territorial	B	1	0											
Adjoint d'animation pcpl 1ère classe	C	2	2											
Adjoint d'animation pcpl 2ème classe	C	7	4							1				
Adjoint d'animation Territorial	C	9	8											
Filière Police														
Brigadier Chef Principal	C	3	3											
Gardien Brigadier	C	1	0											
TOTAL		90	71	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0